


NOS PRIORITÉS

**ÉQUITÉ ENTRE TOUTES LES ENTREPRISES,
PETITES OU GRANDES**

La CAPEB demande que les règles de calcul de la représentativité patronale soient revues afin que les TPE occupent la place qui leur revient dans le dialogue social. Pour cela, il faut une règle simple: une entreprise = une voix.


**STABILITÉ ET LISIBILITÉ DES MESURES
FISCALES ET SOCIALES**

La CAPEB demande que les règles soient simplifiées et s'inscrivent dans la durée... Cela concerne, notamment, MaPrimeRénov', les CEE, l'ECO PTZ et le PTZ accession qui ne doivent pas constamment évoluer chaque année au gré des Lois de Finances...


**SIMPLIFICATION DU QUOTIDIEN
DU CHEF D'ENTREPRISE**

La CAPEB demande un "choc de simplification" pour les TPE, en particulier sur les démarches administratives trop lourdes et complexes. Il faut aussi plus de lisibilité pour les dispositifs d'aides aux travaux de rénovation et d'accessibilité destinés aux particuliers (MaPrimeRénov', ECO PTZ, PTZ Accession...), sans oublier la qualification RGE et le dispositif des CEE...

CHIFFRES CLÉS

(entreprises artisanales du bâtiment jusqu'à 10 salariés)

95%
des entreprises du bâtiment

dont

170 000 entreprises employant
entre 1 et 10 salariés

375 000 entreprises travaillant
sans salarié

152 000 en micro-entreprises

46%

des salariés
du secteur

soit 490 000 salariés
sur un total de 1 060 000

46%

du chiffre d'affaires
du secteur

pour un CA cumulé
de 66 milliards d'euros

35%

de toutes les
entreprises artisanales
de France



NOS REVENDICATIONS

#TVA À 5,5%

Élargir la TVA à 5,5% pour tous les travaux de rénovation, afin de soutenir les demandes des particuliers et de maintenir l'activité et les carnets de commande dans le temps.

#FRANCERÉNOV'

Garantir la totale indépendance des accompagnateurs rénov' et veiller à ce qu'ils s'appuient sur les compétences des maîtres d'œuvre et / ou des entreprises et se concentrent sur l'accompagnement administratif et financier des ménages.

#REPRÉSENTATIVITÉ

Changer les règles de la mesure de la représentativité patronale avec la règle plus simple et plus juste : 1 entreprise = 1 voix.

#MARCHÉS PUBLICS

Faciliter l'accès des TPE aux marchés publics, notamment en abaissant le coût de candidature, et en limitant à un rang la sous-traitance.

#RGE ET #CEE

Simplifier les formalités administratives devenues trop complexes et les contrôles de plus en plus lourds.

Évaluer les entreprises en priorité sur la qualité des travaux réalisés, sur la base de référentiels de contrôles opérationnels réalistes et mieux articulés avec les CEE.

#APPRENTISSAGE

Continuer à soutenir la formation et la transmission du savoir-faire artisanal, et sécuriser les futurs financements de l'apprentissage.

Maintenir les aides financières aux entreprises pour accueillir et former des jeunes.

#DÉCHETS

Proposer des conditions adaptées aux TPE dans la mise en œuvre de la loi sur l'économie circulaire et de la REP (Responsabilité élargie du producteur) pour ne pas trop alourdir les contraintes des entreprises au quotidien et maintenir un maillage dense des déchèteries.

#FRAUDE À LA #RÉNOVATION

Renforcer la lutte contre les entreprises éco délinquantes et les offres à 1€ avec leurs pratiques commerciales agressives voire illicites à l'origine de nombreuses fraudes... sans pénaliser les entreprises vertueuses.

#TRAVAIL

Limiter à 2 ans d'exercice le régime de la microentreprise (en activité principale) qui doit être un tremplin et ne doit pas devenir un régime dérogatoire faussant la concurrence.

Lutter contre la concurrence déloyale des travailleurs détachés.

#RE2020

Préserver la compétitivité de toute la filière et de tous les métiers dans la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation tout en respectant ses objectifs environnementaux ambitieux.

#ZFE

Offrir des conditions réalistes et équitables pour accéder aux zones à faibles émissions (ZFE), pour les métropoles de plus de 150 000 habitants concernées.

Permettre des dérogations dans ces zones pour l'accès des véhicules des professionnels, considérés comme les plus polluants, tant que l'offre de véhicules propres n'est pas suffisante.

#RETRAITE

Garantir un système par répartition pour assurer une retraite équitale et juste aux travailleurs indépendants.

#RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Mettre en place partout en France des "Accompagnateurs Pros" financés par les CEE, pour aider les entreprises à constituer leurs dossiers d'aides financières (MaPrimeRénov' / CEE).

#PATRIMOINE

Encourager l'utilisation de matériaux et les savoir-faire locaux afin de faciliter l'accès des entreprises artisanales à ce marché.

#ACCESSIBILITÉ

Permettre une meilleure accessibilité des logements pour les personnes âgées et handicapées en valorisant notamment les labels Handibat et Silverbat.

POUR EN SAVOIR +  >>